

Parc d'activités de la Teillais
BP 14139
Rue Jean-Marie DAVID
35741 PACE CEDEX

Tel : 02.99.85.28.28
Fax : 02.99.85.28.29

E.mail: commercial@sodalec.fr

Radiant électrique **RS xxxx**

SOMMAIRE

I - DÉFINITION DU PRODUIT / CARACTERISTIQUES	2
II - RECOMMANDATIONS GENERALES.....	2
III- RECOMMANDATIONS PARTICULIERES	3
IV- INSTALLATION.....	4
V- FONCTIONNEMENT	4

AVERTISSEMENT

RISQUE D'INCENDIE ET DE BRULURES

I - DÉFINITION DU PRODUIT / CARACTERISTIQUES

Le radiant électrique standard **RS-xxxx** est particulièrement destiné au chauffage des animaux. Il est composé :

- D'un corps en acier inoxydable.
- D'un réflecteur en aluminium.
- D'une ou plusieurs résistance(s) chauffante(s).
- D'un câble d'alimentation de 2,5 mètres
- D'un voyant orange témoin de fonctionnement
- D'une grille de protection en acier inoxydable.
- D'un ensemble de fixation comprenant deux chaînettes auxiliaire, une chaînette de suspension et 6 « crochets en S ».

La gamme est composée de 5 modèles dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Tension nominale : 230 volts
- Fréquence : 50/60Hz
- Classe I

Référence	Puissance Nominale [W]	Tension nominale [V]	Intensité Maximale (*1) [A]	Indice IP	Masse [Kg]	Dimensions L x l x h [mm]	Distance minimum (*2) [mm]
RS-400	400	230	1.9	IP44	2.1	435 x 170 x 55	500
RS-600	600	230	2.8	IP44	2.5	570 x 170 x 55	600
RS-800	800	230	3.7	IP44	2.7	700 x 170 x 55	700
RS-1200	1200	230	5.5	IP44	2.7	570 x 170 x 55	800
RS-1600	1600	230	7.3	IP44	3.0	700 x 170 x 55	900

(*1) mesurée à régime établi

(*2) distance minimale entre tout point du radiant d'une part et les animaux ou un matériau inflammable d'autre part dans la direction du rayonnement.

II - RECOMMANDATIONS GENERALES

Ce matériel est destiné à un usage strictement professionnel.

Son domaine d'application exclue toute vente ou installation aux domaines du grand public.

L'installation doit répondre aux normes en vigueur, notamment en France, à la norme **NF C 15-100** et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Certaines parties métalliques ou des composants à l'intérieur de l'appareil peuvent être portés à un potentiel dangereux. En conséquence, toute intervention sur les appareils doit être effectuée hors tension.

Les câbles des autres appareils véhiculant des signaux très basse tension (capteur, 0-10 V, ... etc.) doivent être les plus éloignés possible des câbles d'alimentation du radiant.

Tous les appareils doivent être correctement protégés pour éviter les projections d'eau, notamment lors des nettoyages.

La prise de courant permettant l'alimentation de l'appareil doit être reliée à demeure au réseau électrique. La prise de courant ne doit alimenter qu'un seul appareil à la fois.

Un dispositif de coupure de l'alimentation électrique, rapidement accessible, doit être incorporé dans l'installation fixe. Ce dispositif doit être installé conformément à la norme **NF C 15-100**.

Le nombre et l'emplacement des systèmes ou dispositifs de protection doivent être tels, que soient détectés et interrompus les courants excessifs circulant dans tout chemin de courant correspondant à un défaut.

Les appareils doivent impérativement être protégés contre les surtensions et les défauts d'isolement. Ces protections doivent être placées en amont de la prise de courant. Nous attirons particulièrement votre attention sur le respect de la sélectivité de ces protections.

Il est recommandé de prévoir un système de protection contre les perturbations de forte énergie (foudre, surtension, ... etc.). Ces dispositifs étant délicats à installer, n'hésitez pas à vous adresser à un spécialiste pour bénéficier sur votre installation d'une efficacité maximale.

Les appareils endommagés ne doivent pas être utilisés. En cas de panne, seul le fabricant (ou une personne habilitée par Sodalec) sera compétent pour le réparer. Ne jamais démonter l'appareil ou remplacer un élément constituant même en apparence identique.

III- RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

Lorsqu'il est alimenté, chacune des faces du radiant est portée à une température très élevée, risquant de provoquer des brûlures.

Un important volume libre doit exister au-dessus du radiant pour permettre le dégagement de la chaleur.

Avant toute intervention (déplacement, nettoyage etc...) il est impératif de débrancher le radiant de sa prise de courant et de le laisser ainsi, le temps nécessaire à son refroidissement total. Lorsqu'il n'est pas utilisé, il doit être stocké à l'abri de l'humidité.

Le câble d'alimentation doit être positionné ou protégé de telle sorte qu'il ne soit pas accessible par les animaux.

Il est conseillé de vérifier deux fois par an la qualité du système de fixation. En effet, l'oxydation, les chocs etc... peuvent affaiblir le mode de fixation, risquant de provoquer ainsi la chute du radiant sur le sol ou les animaux. Les distances minimales n'étant plus respectées, le risque d'incendie serait très élevé.

Bien vérifier la fermeture des « crochets en S ».

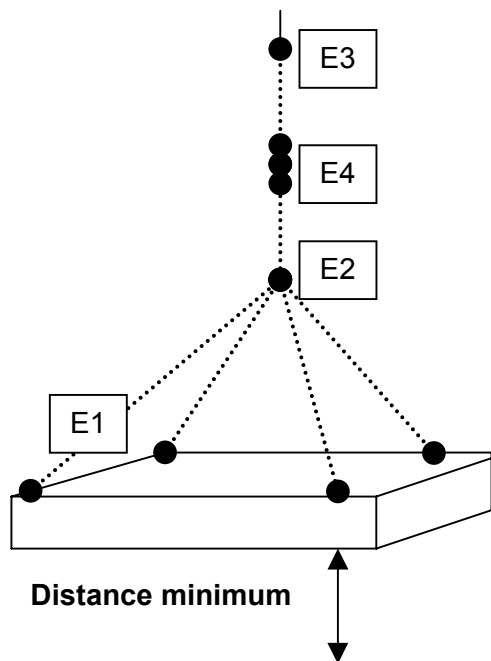
La distance minimale indiquée dans le tableau devra toujours être respectée afin de ne pas mettre la vie des animaux en danger et d'éviter tout risque d'incendie.

Ne rien poser sur le radiant et enlever régulièrement, à l'aide d'un chiffon sec, la poussière déposée (une fois par bande ou 8 fois par an à intervalles réguliers). Ce nettoyage doit se faire hors-tension.

Si les recommandations indiquées dans les paragraphes II et III ne sont pas respectées, SODALEC se dégage de toute responsabilité et peut retirer la garantie délivrée pour ce produit.

IV - INSTALLATION

Les radiants sont conçus pour être suspendus. Pour se faire, :



- Placer les 4 « crochets en S » dans les doubles trous situés sur la partie supérieure du radiant [E1].
- Fermer ces 4 « crochets en S » à l'aide d'une pince afin qu'ils ne risquent pas de ressortir des trous.
- Mettre en place les deux chaînettes auxiliaires sur les 4 « crochets en S »
- Fermer ces 4 « crochets en S » à l'aide d'une pince afin qu'ils ne risquent pas de se détacher des chaînettes.
- Relier les deux chaînettes auxiliaires en leur centre par un cinquième « crochet en S ». [E2]
- Attacher ce cinquième « crochet en S » à la chaînette de suspension
- Fermer ce cinquième « crochet en S ».
- Suspendre l'ensemble à la structure par un moyen d'attache sûr, inoxydable, pouvant résister à plus de 20Kg [E3]
- A l'aide d'un sixième « crochet en S », régler la hauteur du radiant par rapport au sol et aux animaux de telle manière que la distance minimale donnée dans le tableau soit respectée [E4].

V - FONCTIONNEMENT

Un voyant orange est branché en parallèle sur l'alimentation. Ainsi, quand il est allumé, le radiant est alimenté.